

Habitat Jeunes



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

URHAJ NORMANDIE

HABITAT JEUNES ... BIEN PLUS QUE DU LOGEMENT !

SOMMAIRE



1. FAIRE VIVRE ET ANIMER LE RÉSEAU.....	2
1.1 Le réseau en chiffres.....	2
1.2 Les actions régionales.....	3
1.3 Les actions nationales.....	5



2. APPUYER LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE L'OFFRE HABITAT JEUNES.....	6
2.1 L'observatoire des publics accueillis.....	6
2.2 Les études territoriales.....	7
2.3 La cartographie du territoire.....	9
2.4 La mise en œuvre régionale de l'accord-cadre national.....	10



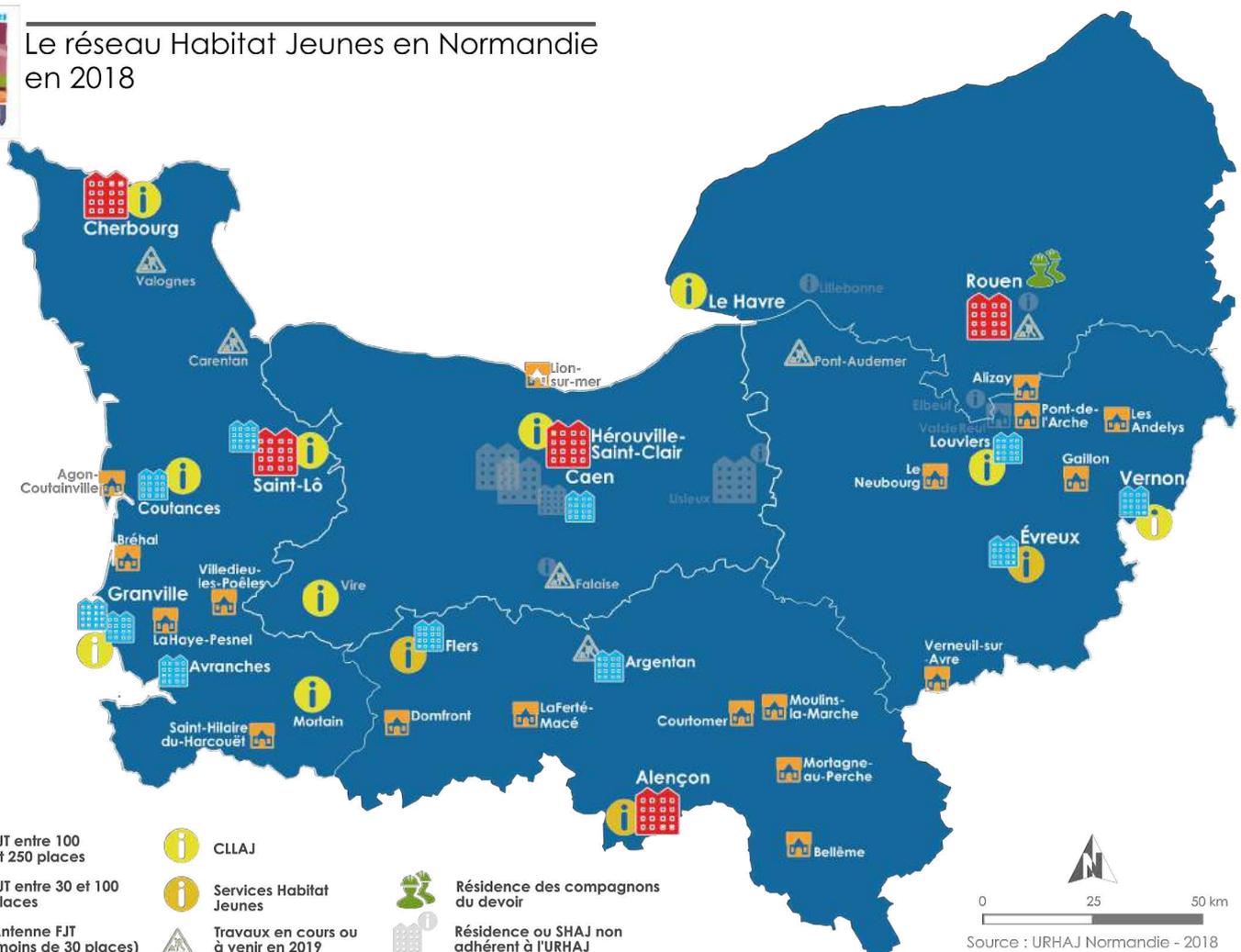
3. REPRÉSENTER LE MOUVEMENT ET COMMUNIQUER SUR NOS ACTIONS.....	11
3.1 Participation aux instances institutionnelles et aux événements.....	11
3.2 La communication du réseau.....	12
3.3 Les partenaires.....	14



PERSPECTIVES 2019.....	14
-------------------------------	-----------



Le réseau Habitat Jeunes en Normandie en 2018



Le réseau en chiffres

Les adhérents

23 personnes
morales



47 résidences
1 832 logements
1 979 lits



555 458 nuitées
réelles



13 CLLAJ et
Services
Habitat Jeunes



10 000 jeunes
reçus par an



Profil des jeunes

Femmes 32%	♀	15/19 ans	43%
Hommes 68%	♂	20/24 ans	41%
		25/30 ans	16%



41% en
formation



26% en
emploi



7% en
recherche
d'emploi



1 jeune sur 4 est originaire
d'une autre région
métropolitaine



Durée de séjour moyen :
7,3 mois



1 jeune sur 2 gagne moins
de 600€ par mois

Source : Observatoire régional des publics accueillis - Données 2017
URHAJ Normandie

Les instances



Le Conseil d'administration de l'association réunit dix-neuf membres et s'est tenu trois fois.

Le bureau de l'URHAJ comprend huit membres dont :

Gérard Vaslin, président, bénévole

Christelle Auzou, vice-présidente, directrice du CLHAJ 76, Le Havre

Denis Bertin, vice-président, administrateur du CLLAJ de Granville Terre et Mer,

Ismaëlle Legros, trésorière, directrice d'Horizons Habitat Jeunes, Hérouville Saint-Clair

Thierry Ginard, secrétaire, président de l'Espace-Temps, Cherbourg

Léonard Nzitunga, directeur générale de l'Abri, Evreux

Dominique Saint, directeur du FJT Espace Rabelais, Saint-Lô.

Il s'est réunit quatre fois.



L'équipe salariée est composée de deux chargés de mission (2 ETP) :

Audrey Lemerrier et Benjamin Bouchard.

1. FAIRE VIVRE ET ANIMER LE RÉSEAU (SUITE)

1.2 LES ACTIONS RÉGIONALES

Pilotage et animation des commissions

L'animation de réseau est une mission phare du projet régional de l'URHAJ Normandie. Dans ce cadre, elle organise deux types de commissions : la commission socio-éducative à destination des animateurs en Foyers de Jeunes Travailleurs et la commission CLLAJ (Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes) à destination des animateurs des Services Habitat Jeunes. Elles permettent aux adhérents de partager et mutualiser leurs expériences de travail et leurs pratiques afin de s'adapter au mieux aux besoins des jeunes. Elles renforcent l'expertise des projets et la coopération interne.

Se tenant plusieurs fois par an, elles sont aussi une occasion d'établir le fil conducteur de nos actions tout en renforçant le projet régional.

Lors de ces commissions, les sujets d'actualités sur le logement et la jeunesse sont abordés, ce qui permet aux animateurs d'être mieux informés sur les sujets touchant de près leurs métiers et leurs activités. En parallèle, des sujets plus spécifiques aux types de structures sont abordés. Par exemple, lors des commissions socio-éducatives organisées en 2018, l'accueil des Mineurs Non Accompagnés (MNA) ou la mise en place et l'animation du Conseil de Vie Sociale (CVS) ont fait l'objet d'échanges de pratiques. Dans le cadre de la commission CLLAJ, une intervention sur la non-décence des logements a été organisée avec la participation des CAF de la Manche et du Calvados.

Réunion régionale des adhérents

En parallèle à l'animation de ces commissions de travail, nous réunissons les adhérents dans le cadre de réunions régionales, ouvertes aux équipes de direction et d'animation.

Nous y abordons des sujets plus transversaux liées à l'actualité réglementaire et politique ou à des projets portés par le mouvement qu'ils soient régionaux, comme le projet d'Assises, ou nationaux, tel que le développement de notre logiciel métier.

Nous profitons également de ces temps régionaux pour donner un espace de présentation aux adhérents qui rejoignent le réseau.



Mission d'appui et de soutien technique des adhérents

L'URHAJ se donne également pour objectif d'appuyer ses adhérents sur des questions techniques et réglementaires. Tout au long de l'année, les adhérents peuvent donc solliciter l'équipe de l'URHAJ pour leur apporter une aide sur des sujets impactant l'exercice de leurs missions.

L'Union peut également se saisir d'un sujet d'actualité qui nécessite d'être approfondi et adapté au secteur des FSJT (Foyers et Services pour Jeunes Travailleurs.)



L'une des évolutions importantes de l'année fut l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données le 25 mai 2018. Les acteurs Habitat Jeunes sont aussi concernés ; l'URHAJ s'est donc saisie de cette question et a réalisé un guide pratique donnant des clés de lecture du règlement, des astuces et outils pour aiguiller les équipes dans la mise en place du RGPD dans leurs structures.

La loi Elan, adoptée le 16 octobre 2018, concerne le secteur Habitat Jeunes sur plusieurs aspects. L'URHAJ, avec l'appui du réseau national, a donc décrypté la loi pour la rendre plus lisible et compréhensible à ses adhérents. Elle a été présentée en réunion régionale.

D'autres sujets tels que la mise en place des chèques énergies, l'actualisation légale des redevances ou encore des évolutions relatives à la convention collective ont pu être traités ponctuellement suite à des sollicitations particulières.

Organisation de la Rencontre Habitat Jeunes

Pour la sixième année consécutive, l'URHAJ, en lien avec les animateurs, a organisé une rencontre annuelle des résidents. A travers cet événement, l'Union propose une journée de rencontres, de partage et d'échanges à tous les résidents des structures Habitat Jeunes. Pour cette deuxième édition à l'échelle de la nouvelle région, la rencontre était également ouverte aux jeunes accompagnés par les CLLAJ.

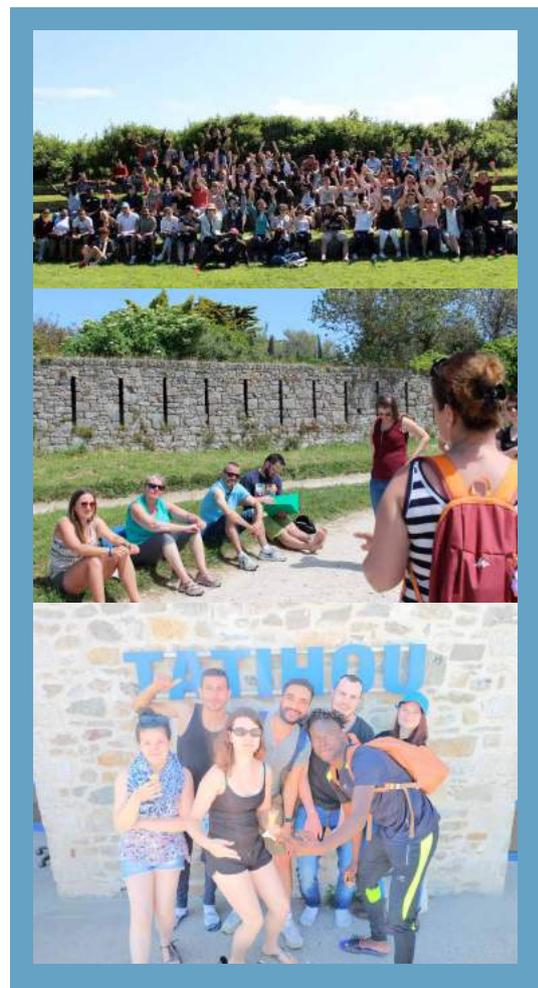
Cette action régionale voit le jour grâce à un travail mené de manière collaborative avec les adhérents. Son objectif est double : renforcer le lien et la cohésion entre les adhérents mais surtout accroître le développement et l'épanouissement des jeunes en favorisant leur ouverture vers l'autre et la découverte culturelle et patrimoniale.

En 2018, 80 jeunes ont participé à cette rencontre sur l'île de Tatihou.

Les animateurs leur ont proposé une grande après-midi enquête. Celle-ci a permis aux jeunes, réunis en équipes, de mettre en avant leur capacité à réfléchir collectivement, à s'impliquer dans une action nouvelle, à faire preuve d'autonomie, d'organisation et d'esprit de groupe.

Dans un contexte où le repli sur soi est trop souvent présent, le réseau Habitat Jeunes est un formidable lieu où les jeunes peuvent développer un esprit collectif et rencontrer d'autres jeunes ayant des histoires, des origines, des cursus et des projets de vie différents. Ce type de rencontre favorise l'ouverture vers l'autre et l'émancipation des jeunes.

Une vidéo de l'événement a été réalisée et est visible sur notre site : <http://www.habitat-jeunes-normandie.fr/video-rencontre-habitat-jeunes-2018/>



Mise en place de formations collectives

L'Union souhaite développer ses services aux adhérents et mettre en place progressivement des formations collectives. Celles-ci répondent à plusieurs objectifs pour les adhérents : développer leur expertise, mettre à jour leurs compétences et connaissances pour faire vivre au mieux les projets Habitat Jeunes.



Partenariat avec le CNEA



Suite aux modifications liées à l'emploi repère n°5 de la convention collective nationale des FSJT, le CNEA et l'URHAJ Normandie ont travaillé en partenariat pour organiser trois sessions de formation entre septembre et novembre à destination prioritaire des agents d'accueil et de veille. Dans ce cadre, l'Union a monté une formation intégralement financée par Uniformation grâce à une Action Collective Territoriale. Celle-ci s'inscrivait dans un objectif d'accompagnement de la mobilité fonctionnelle interne entre un poste de travail relevant de l'emploi type 'Agent de sécurité' et un poste de travail relevant de l'emploi type 'agent d'accueil et de veille' au sein d' FJT.

Trente-deux salariés des FJT normands ont ainsi pu être formés. L'évaluation après chaque session a permis d'en faire remonter les points forts tels que la réflexion portée sur les pratiques professionnelles, l'apprentissage d'un cadre méthodologique pour l'exercice de ces pratiques, la prise de recul sur les habitudes de travail et les apports théoriques et pratiques reçus.

1.3 LES ACTIONS NATIONALES

Les journées nationales

Le réseau Habitat Jeunes représente aussi une entité et une dynamique nationale. Par ses salariés ou administrateurs, l'URHAJ se mobilise au national pour accompagner la mise en œuvre de tous les projets Habitat Jeunes.

Dans le cadre de journées thématiques dédiées, la Normandie a pu participer et mobiliser ses adhérents régionaux à y prendre part. En 2018, ont pu être organisées une journée dédiée à l'économie des projets Habitat Jeunes et plusieurs journées relatives au lancement de l'accord-cadre 2017/2019,

L'URHAJ s'implique également dans la dynamique de réflexion nationale en participant aux côtés des autres URHAJ à la Coordination Opérationnelle (CoOp) trimestrielle, animée par l'UNHAJ. La CoOp a pour objectif de réunir l'ensemble des délégations régionales pour traduire de manière opérationnelle la motion d'orientation de l'Union. C'est un lieu ressources et d'échanges de pratiques autour de l'exercice et des modalités de mise en œuvre des fonctions supports du réseau.

Les Universités d'Automne 2018 : "s'engager aujourd'hui !"



Les Universités d'automne constituent un moment fort de la vie associative de l'Union, riche en échanges et en coopération. Elles regroupent salariés, bénévoles et partenaires de tout le mouvement Habitat Jeunes autour d'une thématique permettant de faire avancer la réflexion et les pratiques communes. Organisées sur trois jours, elles se composent de conférences, de temps d'échange sous forme d'ateliers, forum et moments de convivialité. L'URHAJ a su mobiliser les adhérents de sa région : onze structures adhérentes ont participé aux Universités organisées début octobre 2018, représentant vingt-et-un professionnels parmi les 450 présents.

Les Universités ont permis pendant ces trois jours d'échanger sur la notion d'engagement, et plus précisément de l'engagement des jeunes, autour de temps de travaux collectifs.

Vingt-et-un ateliers collaboratifs (appelés PEP'S comme pépinières d'engagement) étaient organisés le samedi pour faire émerger des idées fortes et rédiger des propositions concrètes favorisant l'engagement sous l'angle du territoire, du numérique et de la démocratie. Le forum des "I" (comme initiatives) mettait en valeur de nombreuses initiatives innovantes et inspirantes mises en place dans le réseau : débat citoyen, nouvelle formule d'animation d'assemblées générales, projet de mobilité internationale, etc.



2. APPUYER LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE L'OFFRE HABITAT JEUNES

En 2018, l'URHAJ Normandie confirme ses nouvelles compétences en matière de développement territorial en se positionnant comme un acteur incontournable d'assistant à maîtrise d'ouvrage. En proposant la réalisation d'études et d'analyses, elle tente de répondre au maximum aux problématiques récurrentes chez le public jeune des déplacements domicile/travail (notamment en milieu rural), de la requalification des centres-bourgs, des parcours résidentiels ou plus largement du lien étroit entre l'attractivité du territoire et l'offre Habitat Jeunes. Elle pose l'hypothèse qu'une résidence (ou antenne FJT), un CLLAJ ou un Service Logement peut être considéré comme un véritable levier de développement, notamment sur des territoires caractérisés par un marché immobilier détendu et une économie locale en déclin progressif.

Pour ce faire, il convient de connaître et d'analyser l'ensemble des indicateurs socio-économiques de chaque territoire et les problématiques qui en découlent. Ce travail passe par la mise en œuvre d'un observatoire des publics accueillis par département, la réalisation d'études territoriales ponctuelles ou encore l'actualisation d'une cartographie complète du réseau Habitat Jeunes.

2.1. L'OBSERVATOIRE DES PUBLICS ACCUEILLIS

En tant que tête de réseau régionale en matière de logement des jeunes, l'URHAJ Normandie tient un rôle déterminant dans l'observation des publics accueillis à diverses échelles. Pour ce faire, elle recueille, agrège et présente les données disponibles dans la base statistique des dossiers verts de l'UNHAJ.

Objectifs

Fournies par les résidences FJT elles-mêmes de manière régulière et systématique, ces données permettent de :

- analyser les attributs et particularités des publics occupant les résidences,
- suivre l'évolution des tendances (d'une année sur l'autre),
- garantir l'équilibre et les quotas entre les populations accueillies (liés aux agréments notamment),
- comparer les territoires régionaux entre eux et les caractériser,
- identifier des besoins ou des problématiques spécifiques à un territoire donné.

Méthodologie

Dans la mesure où un temps de traitement doit être respecté (renseignement des données de chaque structure et vérification/consolidation des bases par les services de l'UNHAJ), l'observatoire ne peut être réalisé que sur les données de l'année n-2. L'observatoire 2018, basé sur les chiffres 2017, se construit par le recueil des données, leur agrégation (les observatoires ne présentent que des résultats lissés afin de mettre en lumière des problématiques globales et de ne pas inciter la comparaison entre les structures), leur analyse et leur représentation graphique ou infographique. Le plan de chaque observatoire est le suivant :

- introduction : présentation des données générales et cartographie du territoire,
- population : répartition des hommes et des femmes,
- caractéristiques de la population : âge, niveau scolaire, origine résidentielle, dernier logement utilisé avant l'entrée, raison(s) de recherche d'un logement et raison(s) du choix d'un logement FJT,
- activités : statut socioprofessionnel,
- ressources : montant, nature,
- fin du séjour : durée globale au sein de l'établissement, raison(s) du départ,
- situation à la sortie : lieu de destination, etc.



2. APPUYER LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE L'OFFRE HABITAT JEUNES (SUITE)

Cinq documents correspondant aux cinq départements normands et une analyse globale régionale sont produits et diffusés aux différents responsables de structure, aux membres du CA, ainsi qu'envoyés à nos partenaires (Région Normandie, CAF, etc.)

Limites

Bien que la légitimité de cet observatoire ne soit pas à démontrer, certains facteurs limitent son impact et incitent à la prise de recul.

Comme toute base de données, même les plus reconnues (Insee, Data.gouv...), les chiffres ne reflètent jamais une réalité absolue, mais bien une tendance globale de la conjoncture. Dans le cas des dossiers verts (publication annuelle de l'ensemble des activités des adhérents), les données présentées sont parfois biaisées (faiblement consolidées) par les facteurs suivants :

- les données des CLLAJ et Services Logement ne sont pas prises en compte,
- certaines données ne sont pas indiquées dans les dossiers verts et donc non exploitables,
- certains territoires (ex de la Seine-Maritime) étant représentés par un acteur unique, il semble difficile de généraliser les résultats à l'échelle départementale.

L'optimisation des données propres aux problématiques des CLLAJ et Services Logement permettrait grandement de diminuer ces risques et aléas en matière d'analyse statistique. Un observatoire spécifique est en prévision pour 2019.

2.2. LES ÉTUDES TERRITORIALES

L'URHAJ Normandie poursuit son double objectif d'amélioration de l'offre Habitat jeunes et son développement sur l'ensemble des territoires, notamment ruraux. Grâce à l'appui technique, méthodologique et partenarial de l'UNHAJ, aux divers outils mis en place par certains adhérents et aux compétences propres à l'Union, l'association est en mesure d'accompagner le montage d'opérations complexes. En 2018, elle légitime son expertise d'assistant à maîtrise d'ouvrage en appuyant techniquement deux adhérents normands.

Méthodologie

Le rétroplanning de chaque étude varie en fonction :

- de la nature, du volume et de la problématique de la commande,
- de l'échéance instituée par le maître d'ouvrage,
- de l'urgence du projet,
- de la juxtaposition avec les autres études et tâches en cours,
- des aléas à prendre à compte.



Chaque étude, initiée dans le cadre d'une volonté politique, est coordonnée par la mise en œuvre de comités de pilotage permettant de suivre l'avancement des travaux. Dans la plupart des cas, il s'articule autour de trois réunions principales (même si des points intermédiaires peuvent être envisagés) :

4. ACTIVITÉS

4.1. Statuts socioprofessionnels





1. Lancement de l'étude :
- présentation du contexte associatif ou communal
 - premiers éléments socio-économiques
 - cadrage de l'étude,
 - échéance imposée,
 - cadrage budgétaire de l'étude.

2. Evolution des travaux :
- suivi du lancement de l'étude,
 - présentation des premiers résultats.

3. Restitution :
- présentation orale des résultats de l'étude,
 - rendu final des dossiers aux participants.

Il semble important de rappeler que si les deux premières rencontres peuvent se dérouler sous la forme d'un comité technique, la restitution induit la présence des élus, des dirigeants associatifs et des partenaires concernés.

Devis

Dans le but d'équilibrer l'économie de l'association entre la part des subventions publiques et les ressources liées aux prestations de services, l'URHAJ facture les études aux adhérents concernés. Si une base tarifaire quotidienne fixe est établie au préalable (500€ TTC/jour de travail), l'URHAJ Normandie est capable de l'ajuster en fonction des besoins et des ressources disponibles de chaque adhérent. Dans la majeure partie des cas, ce type d'étude est co-financée par l'adhérent lui-même et les partenaires institutionnels (Département, Intercommunalité, Action Logement, CAF, etc.).

Deux études menées dans le département de l'Eure

En 2018, l'Union légitime son expertise en ingénierie sociale et territoriale en appuyant techniquement deux adhérents normands dans le cadre de la révision de leur projet social. Suite aux demandes des associations « Jeunesse et vie », basée à Vernon, et « L'Abri », basée à Evreux, elle s'est engagée à la réalisation de deux diagnostics des besoins et des problématiques sociales.

Pour rappel, le projet social est le socle sur lequel se construit le partenariat entre le porteur de projet et la CAF. Document privilégié pour observer l'évolution de son environnement local, il permet d'échanger des points de vue entre les différents acteurs (habitants, bénévoles, administrateurs, salariés, partenaires), de réfléchir au sens de son action et de définir les priorités pour une période pluriannuelle. La phase d'élaboration du projet social renforce également la vie collective de l'association et permet la réflexion sur le sens de son action. Il traduit concrètement les finalités et les missions de l'espace de vie sociale dans un plan d'action et les changements attendus.

Dans ce contexte, les diagnostics réalisés par l'URHAJ permettent de :

- redéfinir les échelles d'intervention des associations,
- définir les principales caractéristiques quantitatives et qualitatives du territoire,
- identifier les points forts et les faiblesses du territoire et confronter cette analyse avec les partenaires et/ou les habitants,
- faire ressortir les constats partagés qui permettront de définir les axes d'intervention.

Dans les deux études mises en œuvre, la méthode est similaire : le panel d'indicateurs, basé sur les thèmes liés à la démographie, aux situations de jeunesse, aux formations, à l'emploi ou au logement, est décliné à trois échelles géographiques (départementale, intercommunale et communale). Ces découpages spécifiques, qui correspondent aux différents territoires d'implantation des résidences des deux associations citées, permettent d'analyser des [...]

2. APPUYER LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE L'OFFRE HABITAT JEUNES (SUITE)

[...] problématiques à plusieurs échelles géographiques et de replacer les données locales dans un contexte plus global. Même si l'analyse livrée à l'association « Jeunesse et vie » n'a pas donné lieu à un comité de pilotage dédié, celle relative à l'association « L'Abri » s'inscrit dans une démarche pérenne de redéfinition collective du projet social de la structure. Les principaux résultats ont été présentés devant les partenaires locaux lors d'une Maîtrise d'Ouvrage Collective le 07 février 2019 à Evreux.

Ces études, respectivement réalisées en dix jours par l'équipe de l'URHAJ, ont permis de :

- légitimer le rôle de « locomotive territoriale » des deux associations, comme véritables vecteurs d'attractivité économique et sociale, notamment vis-à-vis des jeunes de 15 à 29 ans,
- identifier des territoires où des besoins/carences potentiels en logement jeune sont effectifs,
- appuyer l'hypothèse que l'offre en logement jeunes de chaque association, dans sa nature et sa typologie, est adaptée aux problématiques et aux spécificités de chaque territoire.

2.3. LA CARTOGRAPHIE DU RÉSEAU HABITAT JEUNES

L'URHAJ a mis à jour la série de cartographies du réseau Habitat Jeunes lancée en 2017.

Déclinées aux échelles départementale et régionale, ces cartes permettent d'avoir :

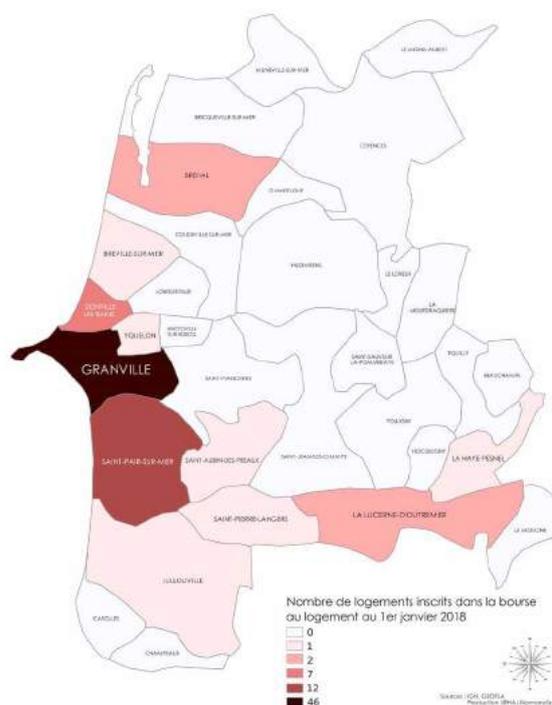
- une vision globale du maillage régional du réseau Habitat jeunes,
- une actualisation des nouveaux projets, des travaux en cours,
- une première analyse des manques/besoins en résidences, CLLAJ ou Services Logement,
- un support utile pour les productions de communication (flyers, lettres d'information, productions diverses) et pour une lisibilité optimale du réseau par les partenaires institutionnels.



Exemple : carte du département de l'Orne

Demande ponctuelle

En fonction des besoins, certains adhérents peuvent légitimement bénéficier des services de l'URHAJ et des compétences en la matière. C'est le cas par exemple du CLLAJ de Granville qui a renouvelé sa demande de carte illustrant les logements disponibles dans le cadre de la Bourse au logement au sein de chaque commune de la Communauté de Communes (voir ci-contre). Du fait de leur adhésion, ce type de demande est un service proposé et permet aux associations ou collectivités du réseau d'étoffer leurs documents officiels ou de communication.



2.4. LA MISE EN ŒUVRE RÉGIONALE DE L'ACCORD-CADRE NATIONAL



L'accord-cadre 2017-2019 'Réussir les transitions de l'Offre Habitat Jeunes' a été signé le 15 décembre 2016 entre l'Etat, l'Union Sociale pour l'Habitat, la Caisse des Dépôts, la CNAF, Action Logement et l'UNHAJ. L'objectif de cet accord-cadre est de soutenir la transition de l'offre Habitat Jeunes, nécessaire au regard de l'état actuel du parc, des besoins de développement, des enjeux liés aux mutations écologiques, démocratiques, sociales et territoriales et du contexte difficile de montage financier des opérations.

Pour renforcer les capacités de l'Union à atteindre cet objectif, il est prévu qu'aux niveaux régionaux soient montés des comités de pilotage.

Le comité de pilotage régional

Au-delà du travail commun mené au niveau national, les niveaux régionaux, au travers des URHAJ, se sont ainsi saisis de l'accord-cadre pour insuffler une dynamique partenariale. L'accord-cadre ouvre en effet des espaces de coopération sur les territoires pour concevoir et financer les résidences de demain et s'interroger sur les besoins futurs.

En pratique, les comités de pilotage régionaux peuvent avoir plusieurs fonctions : problématiser régionalement les questions de jeunesse, co-construire les enjeux régionaux du développement de solutions et réponses Habitat Jeunes, analyser de manière partagée les besoins de réhabilitation et construction, analyser des difficultés rencontrées et identifier les leviers à actionner et assurer le suivi de la mise en œuvre de l'accord-cadre.

En Normandie au cours du premier semestre 2018, l'URHAJ et la DREAL Normandie ont lancé la mise en place d'un comité de pilotage régional ouvert aux signataires et plus largement aux acteurs concernés par la question du logement des jeunes. Au cours de l'année, deux réunions ont pu se tenir, en juin et en décembre, dans un objectif d'interconnaissance des acteurs et des projets et une volonté d'analyser les besoins dans la région. En effet un projet d'étude régionale portant sur l'analyse des besoins pourrait permettre de développer l'offre à destination des jeunes. L'objectif pour le 1er semestre 2019 sera pour l'URHAJ de constituer un cahier des charges définissant le cadre de cette étude potentielle, en lien avec les partenaires.

La mutualisation de l'ingénierie Habitat Jeunes



**Roi
Morvan
Communauté**

Dans une phase transitoire avant son intégration à l'équipe mutualisée mise en place par l'accord-cadre, l'URHAJ Normandie a été sollicitée en octobre 2018 par l'équipe de Bretagne pour apporter son soutien technique à la finalisation d'une étude de besoins sur le territoire de la Communauté de Communes du Roi Morvan (Morbihan).

Si une première phase (axée sur l'observation des données statistiques) a été réalisée par le chargé de développement local, l'enjeu de la seconde phase a porté sur l'analyse qualitative des situations de jeunesse et du logement des jeunes sur un territoire à dominance rural. Dans ce cadre, l'URHAJ a animé des entretiens semi-directifs avec des jeunes de la Mission Locale 56, des chefs d'établissements scolaires et d'apprentissage, des entreprises agro-alimentaires incontournables de l'économie locale, l'ADIL 56 ou encore des bailleurs sociaux.

Les résultats ont été présentés en Maîtrise d'Ouvrage Collective (COFIL) le 25 octobre 2018, réunissant élus, bailleurs et partenaires locaux. L'étude fait ressortir un certain besoin en logements jeunes centralisés sur la commune principale de Gourin, puis répartis sur l'ensemble du territoire de la CDC par de petites opérations en diffus. La solution envisagée pourrait permettre de diversifier la typologie de logements existants, de réduire considérablement les déplacements domicile/travail de certains jeunes ou encore de faciliter l'embauche de salariés pour les besoins des entreprises locales.

3.1. PARTICIPER AUX INSTANCES INSTITUTIONNELLES ET AUX ÉVÉNEMENTS

Groupes de travail et politiques publiques

En 2018, l'URHAJ a été sollicitée pour prendre part à des rencontres, travaux et réflexions portés par les acteurs institutionnels des territoires normands. Une des missions de l'Union est de représenter le secteur Habitat Jeunes auprès des pouvoirs publics et d'accompagner ces derniers dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques. C'est dans ce cadre que l'Union a participé aux rencontres institutionnelles ou partenariales ci-dessous :

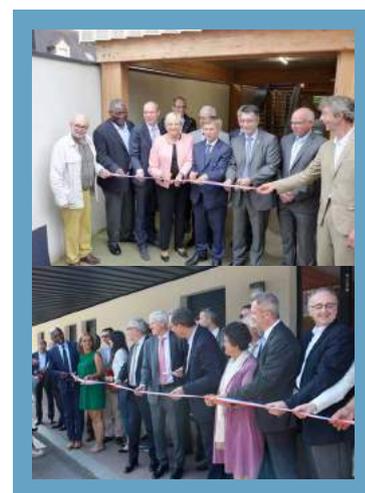


- Réunions du Comité régional Fonjep (janvier, mars et novembre 2018) : dans une volonté de développer une action concertée entre les associations, les collectivités et l'Etat, des comités régionaux FONJEP (Fonds de coopération national pour la jeunesse et l'éducation populaire) se sont créés et l'URHAJ y prend part.
- Réunions de la DDCS du Calvados dans le cadre du déploiement du SI-SIAO (février et septembre 2018),
- Révision du PLH de la Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie (avril 2018) : l'URHAJ a participé au tour de table organisé par la Communauté d'agglomération dans le cadre d'une réflexion portée sur les solutions d'hébergement et le développement d'une offre adaptée aux besoins des jeunes et nouveaux arrivants.
- Réunion portant sur la mise en place du dialogue structuré menée par la DRDJSCS Normandie (avril 2018),
- Observatoire Régional de l'Habitat piloté par la DREAL Normandie (mai 2018),
- Révision du Plan Local de l'Habitat (PLH) de l'agglomération de Caen-la-Mer (juin et septembre 2018) : dans le cadre de l'élaboration de son futur PLH, l'URHAJ a été associée aux discussions autour du logement des jeunes.
- Comité de réédition du guide logement 'A chacun son igloo' du CRIJ Normandie (septembre 2018),
- Commission régionale Hébergement et Accès au Logement de la DREAL Normandie (décembre 2018),
- Conférence régionale des acteurs (décembre 2018) : dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, l'Union a participé à la présentation qui a été faite en région Normandie par l'Etat.
- Educpopnum, démarche lancée par la DRDJSCS en lien avec le réseau Canopé (décembre 2018) : journée de réflexion pour s'interroger sur les pratiques numériques des jeunes dans le cadre d'une journée créative et collaborative qui donnera lieu en 2019 à deux journées de présentation des ressources éducatives numériques mobilisables dans le champ de l'animation et de l'éducation populaire.

Événements des adhérents et partenaires

L'URHAJ a participé à différents événements au cours de l'année :

- 28 mars et 26 septembre : Assemblées Générales Extratordinaires de l'URIOPSS Normandie Caen,
- 11 juin : inauguration de la nouvelle résidence Habitat Jeunes d'Althéa à Alençon,
- 12 juin : Assemblée Générale ordinaire de l'UDHAJ de la Manche : participation dans le cadre d'un accompagnement en communication,
- 15 juin : inauguration de la nouvelle résidence Saint-Louis gérée par L'Abri à Evreux,
- 18 décembre : Assemblée Générale Ordinaire de l'URCLLAJ Normandie.



3.2. LA COMMUNICATION DU RÉSEAU

Promouvoir le projet Habitat Jeunes, témoigner de la situation des jeunes sur notre territoire, renforcer le lien avec les partenaires, informer sur nos actions, faire vivre le réseau sont autant d'objectifs que se fixe l'Union et pour lesquels la communication est un facilitateur.

Les lettres d'information interne au réseau

Mises en place depuis deux ans, les lettres d'information mensuelles sont envoyées à l'ensemble des adhérents (équipes de direction et d'animation, administrateurs). Ces lettres ont pour objectif de faire un point sur les actualités de notre réseau régional et national et plus largement sur les problématiques liées au logement. Nous mettons également l'accent sur des projets portés par les adhérents, sur leurs actions via des témoignages, vidéos ou retombées presse. Les lettres ont fait l'objet d'une refonte en septembre 2018.

Cet outil permet de maintenir un véritable lien avec les adhérents.



10 lettres envoyées en 2018

75 professionnels ou administrateurs destinataires



Les lettres d'informations partenaires

Depuis fin 2017, les partenaires sont destinataires d'une lettre d'information qui leur est spécialement dédiée.

Elle permet d'informer sur les projets en cours, de promouvoir nos actions et celles du réseau, de donner la parole aux adhérents et enfin de mettre en lumière notre expertise Habitat Jeunes.

Les trois lettres envoyées en 2018 sont téléchargeables sur le site Internet de l'URHAJ : <http://www.habitat-jeunes-normandie.fr/lettre-dinformation-partenaires/>



Un nouvel outil à destination des jeunes et professionnels : l'annuaire

Les solutions logement à destination des moins de 30 ans sont présentes sur tous les territoires et prennent différentes formes (résidences Habitat Jeunes, Services Habitat Jeunes : CLLAJ et Services Logements).

Pour faciliter la recherche d'interlocuteurs aux jeunes et aux travailleurs sociaux qui les accompagnent, nous avons créé un annuaire des structures normandes.

Il est consultable sur notre site Internet :

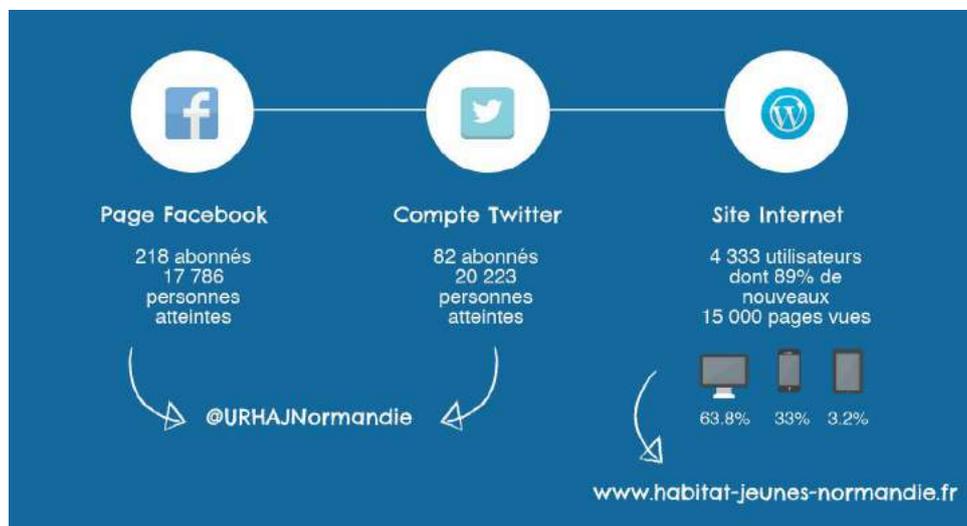
<http://www.habitat-jeunes-normandie.fr/annuaire-habitat-jeunes/>



3. REPRÉSENTER LE MOUVEMENT ET COMMUNIQUER SUR NOS ACTIONS (SUITE)

Le numérique au service de notre communication

A l'heure de la communication numérique et de l'importance des réseaux sociaux sur le web, il est indispensable pour l'URHAJ de développer une communication digitale notamment via une présence sur Facebook et Twitter. Notre présence sur le web se traduit également par l'alimentation du site Internet que nous avons créé l'année précédente.



Appui aux adhérents

Nous avons été sollicités par l'UDHAJ de la Manche dans le cadre du renouvellement de ses supports de communication. L'UDHAJ souhaitait redynamiser la communication faite autour des trois dispositifs mis en place pour les moins de 30 ans du département. Dans le cadre d'une prestation, l'URHAJ a réalisé trois plaquettes de communication. Elles vont permettre de développer l'information et la promotion faites autour de ces dispositifs qui donnent un réel coup de pouce aux jeunes pour les aider à passer leur permis de conduire, s'installer dans leur logement et accéder à une alimentation de qualité à moindre coût.



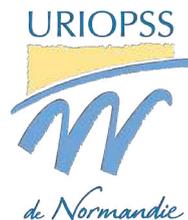
Participation au groupe communication piloté par l'UNHAJ

L'URHAJ a renouvelé sa participation au groupe de travail qui vise à penser une communication de réseau et à travailler sur différents outils facilitant la mise en œuvre de la communication par les adhérents.

Le projet majeur de l'année a été la réalisation d'un guide de communication ayant pour objectif d'appuyer les adhérents dans la mise en œuvre de leur stratégie de communication. Ce guide constitue une réelle boîte à outils donnant aux adhérents toutes les clés pour une communication réussie.



3.3. NOS PARTENAIRES



Avec le soutien financier de : la Région Normandie, la CAF de la Manche, la CAF du Calvados et l'Etat (poste Fonjep).

PERSPECTIVES 2019

Pour l'année 2019, notre Union a pour objectif de poursuivre l'animation du réseau régional et de renouveler les rencontres Habitat Jeunes ouvertes aux jeunes normands. Nous poursuivrons le développement de la communication et de la valorisation des actions et projets Habitat Jeunes pour valoriser au mieux le réseau.

La production de l'Observatoire des publics accueillis qui permet de connaître et comprendre les profils des jeunes reçus va être renouvelée. De plus, notre ambition d'étendre cet outil statistique aux publics reçus par les Services Habitat Jeunes sera effective en 2019.

En parallèle, les formations organisées au niveau régional continueront de se développer.

Nous avons également la volonté de maintenir la dynamique du comité de pilotage régional porté avec la DREAL Normandie dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord-cadre 'Réussir les transitions de l'offre Habitat Jeunes'. Le projet d'une étude régionale d'analyse des besoins est précisément une perspective majeure de l'année 2019.

Dès le début 2019, l'URHAJ Normandie rejoint également l'équipe mutualisée accord-cadre, équipe d'ingénierie qui a pour mission d'accompagner techniquement les Maîtrises d'Ouvrage Collectives.

Enfin, notre association va poursuivre son implication dans les instances de concertation régionale et son expertise au service du développement de l'offre par la réalisation des études et diagnostics territoriaux.



UNION RÉGIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES NORMANDIE



Espace Robert Schuman
3 place de l'Europe
14200 Hérouville Saint-Clair



normandie@unhaj.org



02 31 53 75 00



www.habitat-jeunes-normandie.fr



URHAJ Normandie

©URHAJ Normandie, UNHAJ, ANLAJT, FJT d'Argentan, Jérémy Quesada

Habitat Jeunes

